

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

10/02/2020

Dossier complet le :

10/02/2020

N° d'enregistrement :

2020-9526

1. Intitulé du projet

Création d'une Zone d'Activités Economiques à Lussac-les-Châteaux (8,83 ha) en bordure de la RD727b

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Vienne et Gartempe

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LAGRANGE Annie, Présidente

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 0 0 4 3

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.b)	Aménagement d'une zone d'activités économiques d'un terrain d'assiette de 8,83 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une Zone d'Activités Économiques sur un terrain d'assiette de 8,83 ha

Aménagement d'une voirie d'entrée et de sortie commune depuis la RD727b et aménagement d'une voirie intérieure desservant les lots constructibles à destination des entreprises (Industrielles, Artisanales, Services)

Destruction probable de la flore sur le bord de la RD727b sur l'emprise du tourne à gauche projetée

Conservation des haies intérieures

Plantation de haies pour cloisonner le projet (essences locales)

Plantation d'origan sauvage sur les parties enherbées non construites pour favoriser l'habitat de l'azuré du serpolet

4.2 Objectifs du projet

Réaliser des espaces constructibles à destination des entreprises à des prix attractifs

Renforcer et développer le tissu économique local

Créer des emplois

Créer une synergie économique à vocation industrielle et artisanale à l'embranchement de la future déviation de Lussac-les-Châteaux

Concentrer les activités industrielles et artisanales et leurs éventuelles nuisances sur un lieu dédié et accessible

Répondre à la demande des entreprises (disponibilités foncières accessibles et visibles)

Répondre aux objectifs du SCoT Sud-Vienne

L'implantation visée est en dehors du bourg afin de minimiser les impacts, notamment de circulation. Les terrains sont des propriétés de la Collectivité, à proximité immédiate de deux des axes routiers les plus importants du territoire; la RN 147 et la RD727.

Des entreprises ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour un développement d'activité à cet emplacement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Durée des travaux estimée de 5 à 6 mois

1. Nettoyage de la zone et mise en protection des espaces à enjeux majeurs (haies intérieures notamment)

2. Mise en conformité d'un bassin de rétention des eaux de pluie existant

3. Réalisation d'un tourne à gauche sur la RD727b

4. Terrassements

5. Réseaux EU EP Electricité Téléphone éclairage (viabilisation lots)

6. Traitement de sol, enrobés

7. Plantations, cheminement piéton, accès, trottoirs, éclairage

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Sensible augmentation du trafic sur la RD727b

Construction de bâtiments et aménagements de parkings

Installations de nouvelles activités

Création d'emplois

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- > Examen au cas par cas
- > Autorisation au titre de la loi sur l'eau
- > étude préalable agricole

Le Cabinet NCA est d'ores et déjà missionné par la Collectivité pour travailler sur la réalisation du dossier loi sur l'eau et sur l'étude d'impact préalable agricole. Afin de réduire l'impact sur le foncier agricole du projet, un travail est actuellement en cours avec les services du Département de la Vienne pour mutualiser un bassin de rétention des eaux de pluie actuellement existant pour la RD727b. L'objectif est d'envoyer les eaux de ruissellement de la future zone d'activités sur ce bassin afin de mutualiser l'ouvrage.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	88 321 m ²
Superficie des lots constructibles	73 400m ²
Superficie des voiries et cheminement piéton estimées	6 352 m ²
Espaces verts estimés et haies conservées	8 569 m ²
Surface plancher maximale (base 50% de constructible par lot)	36 700 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

D727B 86320 LUSSAC-LES-
CHATEAUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 7 3 ' 8 4 " 17 Lat. 4 6 ° 3 9 ' 7 1 " 99

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

NC

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à 800m du FR5400457
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	perturbations liées à la circulation Préservation des habitats (haies)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces agricoles actuellement exploités mais fléchés en ZAE dans les différents documents d'Urbanisme (PLUi de la CCVG en cours de finalisation, SCoT Sud-Vienne, PLU de la commune) Une étude préalable agricole peut être réservée
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafics concentrés de PL et VL en fonction des activités qui seront présentes sur la zone
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Peut être source de bruit, mais minime vu la proximité avec la RN 147 et la RD 727

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peut engendrer des émissions lumineuses car ajout d'éclairage public, mais sera à détection pour limiter son impact.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En fonction des activités présentes sur la ZAE, le respect de la loi incombe aux entreprises installées
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En fonction des activités présentes sur la ZAE, le respect de la loi incombe aux entreprises installées rejet pris en charge par des bassins tampons, voire une stations d'épuration associée
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En fonction des activités présentes sur la ZAE, le respect de la loi incombe aux entreprises installées

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- > Conservation des haies à enjeux majeur identifiées par le pré-diagnostic écologique réalisé par NCA
- > Adaptation de l'ouverture sur voirie en fonction de la flore impactée (Entrée et sortie commune pour limiter l'impact)
- > Mise en place de mesure de réduction sur la partie éclairage public (éclairage à détection)
- > Plantation de haies supplémentaires pour créer un corridor écologique
- > Plantation d'organ sauvage sur les espaces enherbés non construit

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La Collectivité a décidé en amont de réaliser un diagnostic condensé des enjeux de la zone (en annexe) afin d'identifier les points les plus sensibles.

Les sensibilités sont liées à l'habitat d'espèces sur la zone et correspondent plus particulièrement aux haies intérieures qui seront conservées et de nouvelles haies seront plantées aux limites de la ZAE afin de garantir un corridor écologique.

Afin de minorer l'impact sur le foncier agricole, la collectivité envisage la mutualisation avec un bassin existant (aménagement logique mais plus coûteux; achats de terrains supplémentaires à prévoir, interventions sur un ouvrage existant)

Vu la prise en considération en amont des enjeux environnementaux et agricoles par la collectivité, l'évaluation environnementale complète ne nous semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pré-diagnostic environnemental réalisé par NCA Environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

NONTRORILLON

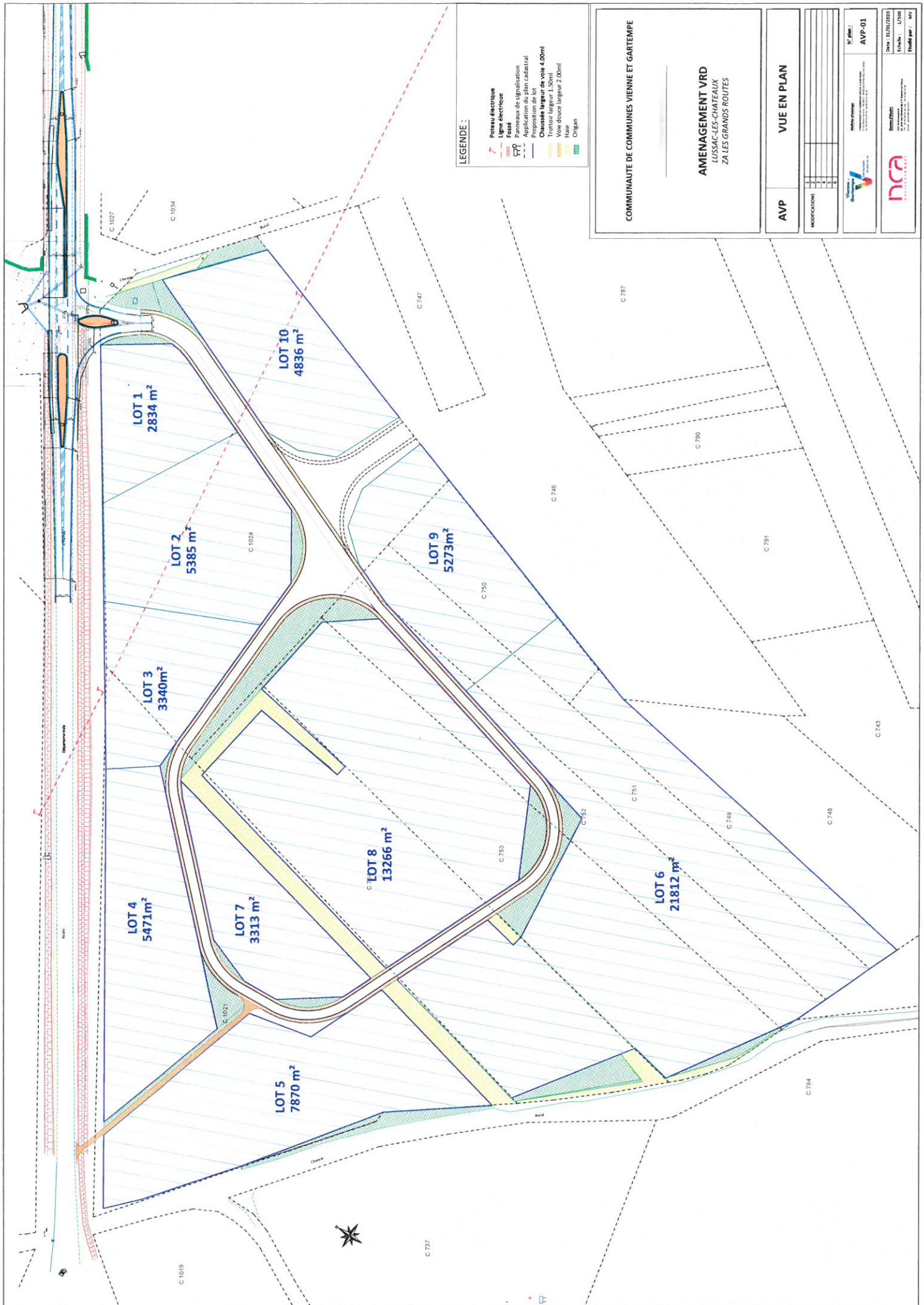
le.

3 février 2020

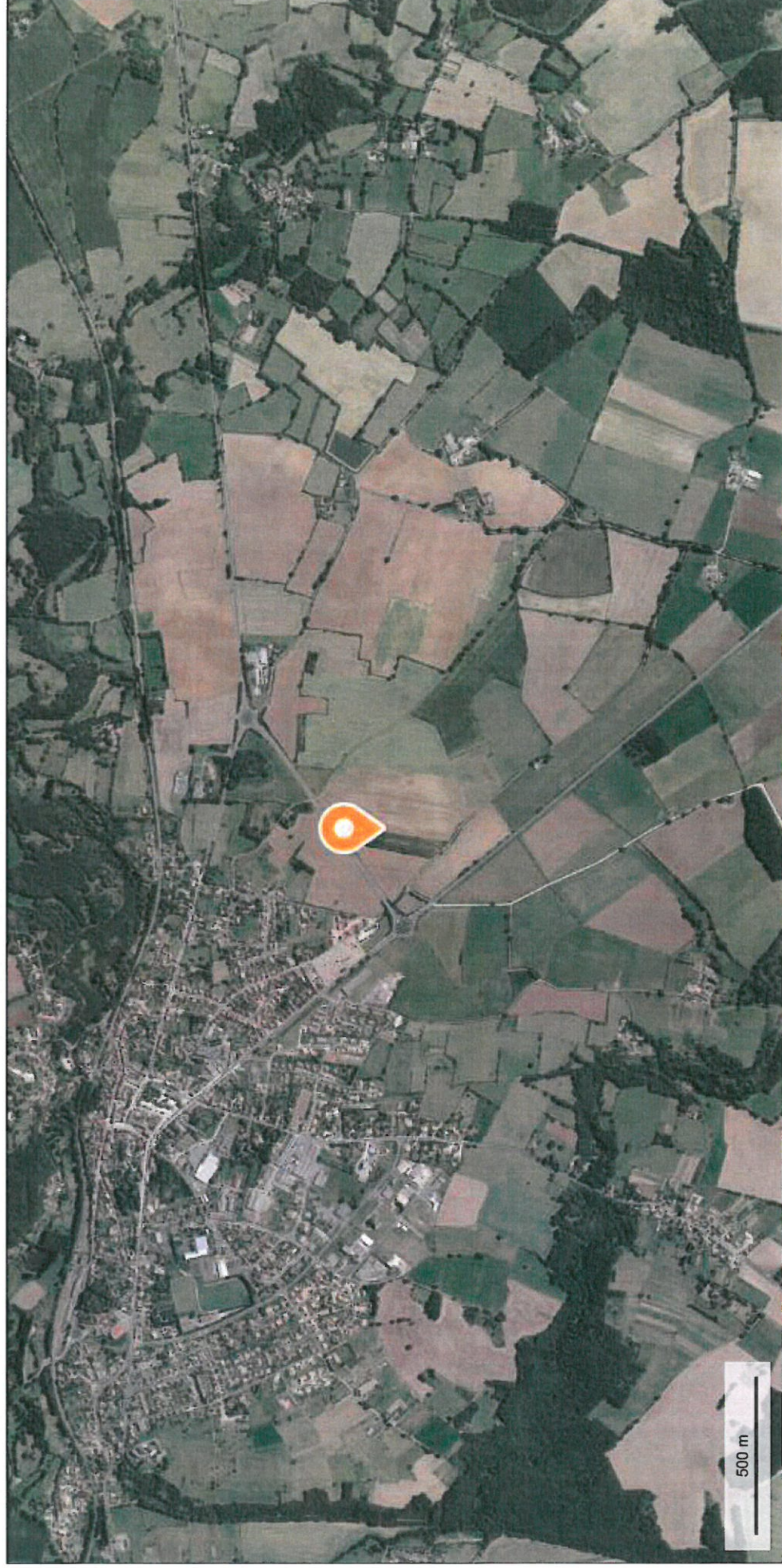
Signature

La Présidente,
Annie LAGRANGE





Projet ZAE La Grande Route



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 44' 19" E
Latitude : 46° 23' 47" N

Jordi CLAYER

Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prises de vue – Projet ZAE de la Grande Route Lussac-les-Châteaux – Date des photographies : 31/08/2018



Jordi CLAYER

Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prise de vue n°1



Jordi CLAYER

Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prise de vue n°2



Jordi CLAYER

Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prise de vue n°3



Jordi CLAYER

Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prise de vue n°4



Jordi CLAYER

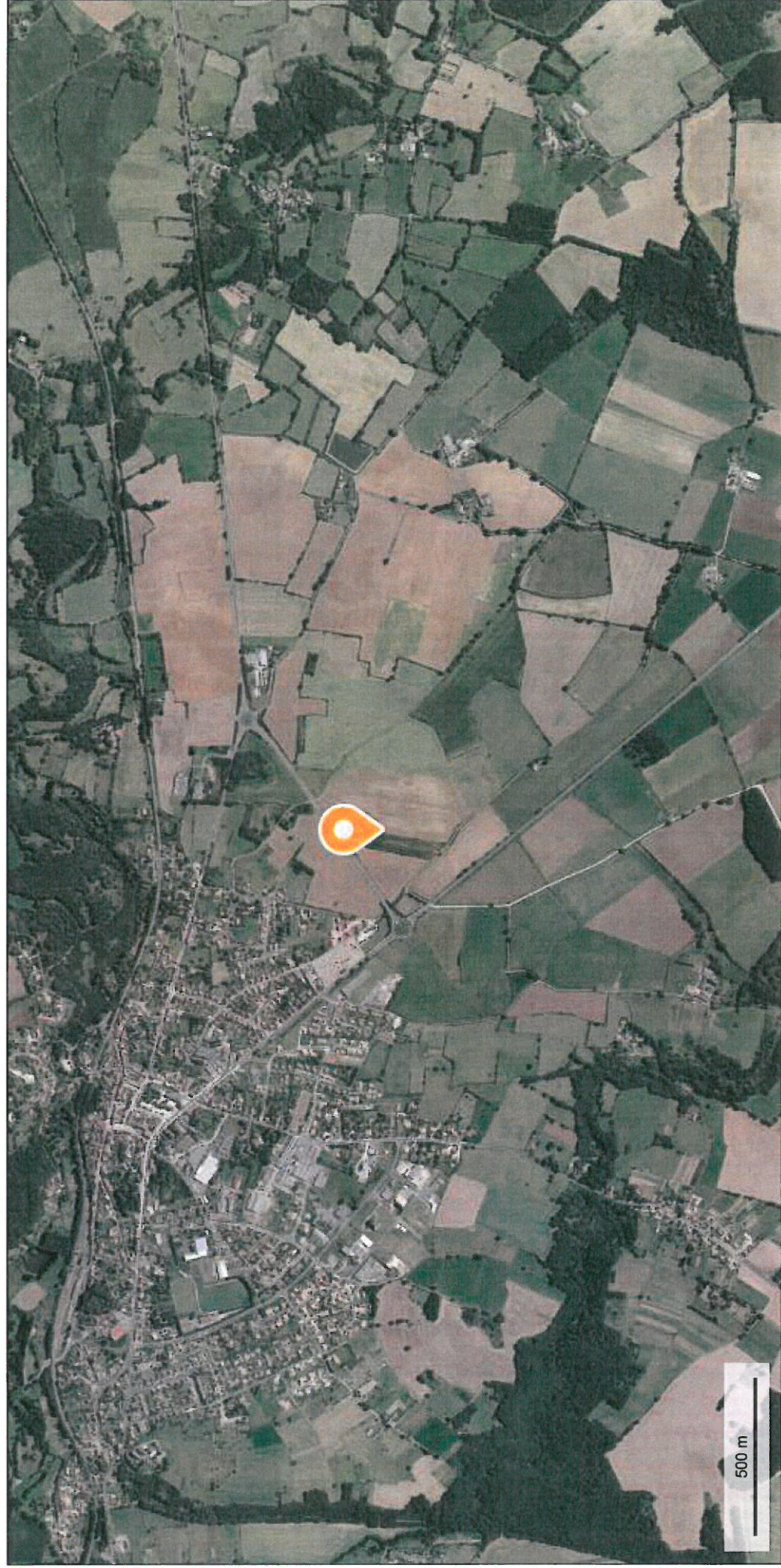
Responsable du service Economie, Emploi et Insertion
Sous le couvert du Directeur Général Adjoint des services

lundi 3 février 2020

Prise de vue n°5



Projet ZAE La Grande Route



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

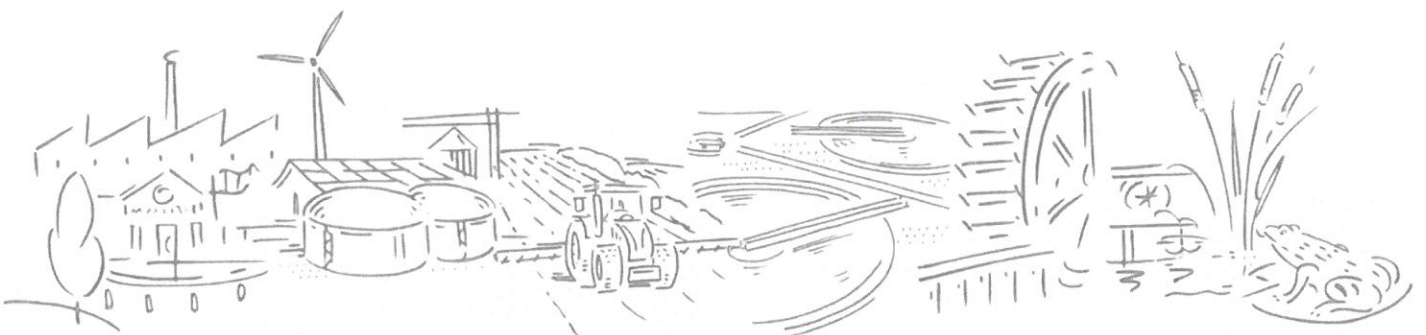
Longitude : 0° 44' 19" E
Latitude : 46° 23' 47" N

PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE ZAE
Pré-diagnostic écologique
Zone d'activités économiques de la Grand Route
Lussac-les-Châteaux (86)

Août 2018



Rapport final



FICHE DE SUIVI DU DOCUMENT		
Coordonnées du commanditaire	Communauté de Communes Vienne et Gartempe	
Bureau d'études	NCA Environnement 11, allée Jean Monnet 86 170 NEUVILLE-DE-POITOU	
Rédigé par :	Xavier HECKLY	
HISTORIQUE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Désignation
0	14/08/2018	Transmission Com Com Vienne et Gartempe

SOMMAIRE

PREAMBULE	5
I. LOCALISATION DE LA ZONE D’ETUDE	5
II. BIBLIOGRAPHIE	6
II. 1. Contexte environnemental du projet	6
III. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	9
III. 1. Habitats naturels.....	9
III. 1. Faune	12
III. 1. a. Avifaune.....	12
III. 1. a. Amphibiens	18
III. 1. a. Reptiles	18
III. 1. a. Mammifères	19
III. 1. b. Insectes	21
IV. BILAN DES ENJEUX ET SENSIBILITES POTENTIELLES	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation des parcelles concernées par le projet de ZAE.....	5
Figure 2: Localisation des zonages naturels	8
Figure 3: Cartographie des habitats naturels	11
Figure 4 : Cartographie des premiers enjeux relevés lors de l'expertise	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Recensement des zones naturelles remarquables et règlementaires dans un rayon de 5 km	6
Tableau 2: Liste des espèces d'oiseaux répertoriées sur le secteur élargi du projet	12
Tableau 3 : Données bibliographiques des amphibiens répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux	18
Tableau 4 : Données bibliographiques des reptiles répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux	18
Tableau 5 : Données bibliographiques des mammifères terrestres répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux.....	19
Tableau 6 : Données bibliographiques des chiroptères répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux	20
Tableau 7 : Données bibliographiques des insectes répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux ...	21

PREAMBULE

La Communauté de communes Vienne et Gartempe envisage de créer une Zone d'Activités Economiques (ZAE) à la sortie sud-est de la commune de Lussac-les-Châteaux (86 320), en direction de Limoges.

Afin de pouvoir apprécier au plus tôt les éventuels enjeux écologiques présents sur les parcelles concernées par le projet, le bureau d'études NCA environnement a été sollicité pour réaliser un pré-diagnostic écologique.

I. LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE

Les parcelles cadastrales concernées par le projet sont les parcelles suivantes : C1024 ; C1021 ; C754 ; C753 ; C752 ; C751 ; C749 et C750.

Ces parcelles se situent à la pointe sud-est du bourg de Lussac-les-Châteaux. Cet ensemble de parcelles est déconnecté du secteur urbanisé de la commune par seulement une parcelle de culture et la départementale D 727 B (voir Figure 1: Localisation des parcelles concernées par le projet de ZAE ci-dessous). Une bande de parcelles de cultures sépare la zone de projet de la RN 147.

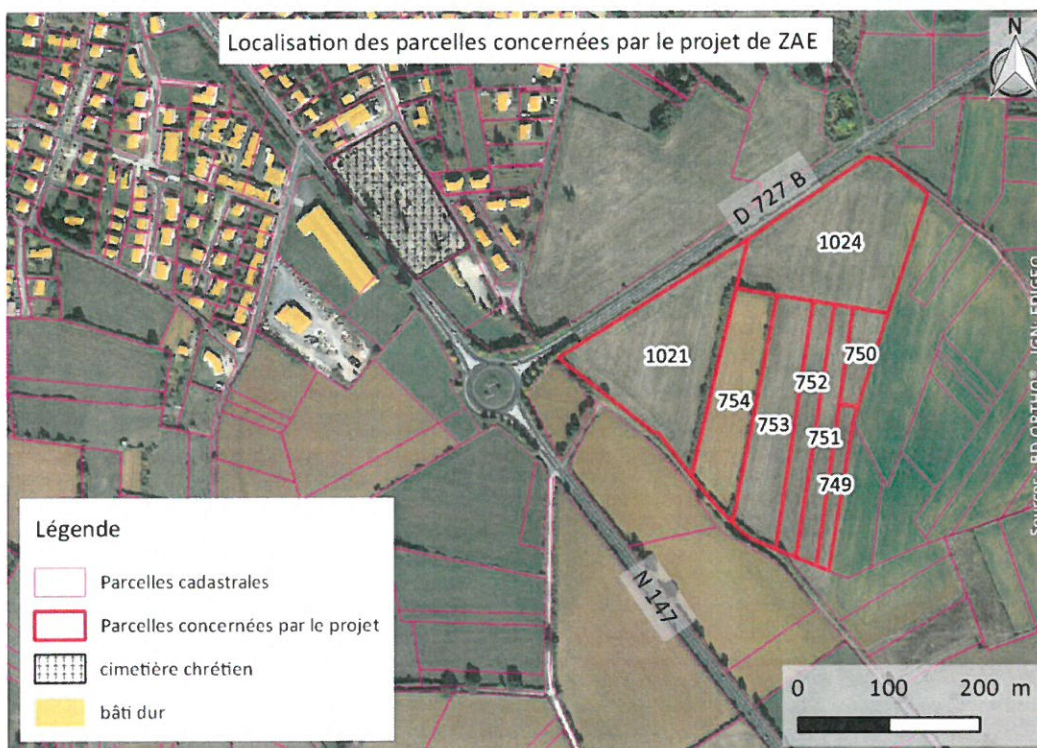


Figure 1: Localisation des parcelles concernées par le projet de ZAE

Comme le montre la figure 1, l'ensemble de ces parcelles montre un usage agricole. Il s'agit actuellement (juillet 2018) majoritairement de céréales (blé) et de fourrage (ray-grass).

II. BIBLIOGRAPHIE

II. 1. Contexte environnemental du projet

Afin de pouvoir apprécier correctement les éventuels enjeux présents sur la zone d'étude, il convient de savoir si celle-ci est concernée par un ou plusieurs zonages naturels d'inventaire ou de protection.

La cartographie présentée en Figure 2: Localisation des zonages naturels (page 8), présente les zonages naturels dans un rayon de 5km autour de la zone de projet.

Le tableau ci-dessous, répertorie les zones naturelles remarquables et/ou réglementaires les plus proches du site de projet dans un rayon de 5 km.

Tableau 1 : Recensement des zones naturelles remarquables et réglementaires dans un rayon de 5 km

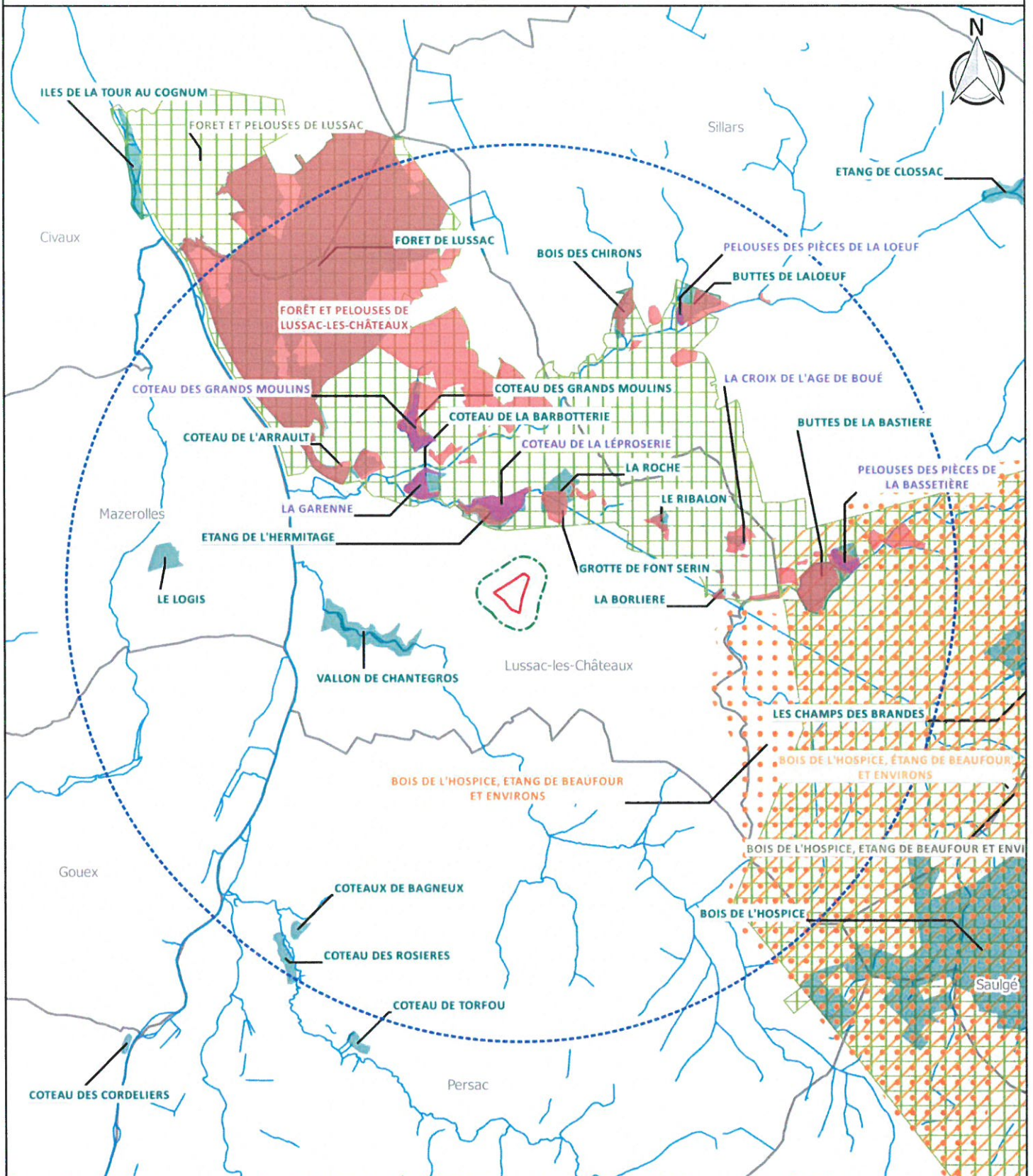
CODE	ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL	DISTANCE DU SITE D'IMPLANTATION
Site d'Intérêt Communautaire / Zone Spéciale de Conservation		
FR5400457	Forêt et pelouses de Lussac-les-Châteaux	0,63 km
Zone de Protection Spéciale		
FR5412017	Bois de l'Hospice, étang de Beaufour et environs	2,9 km
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope		
FR3800275	Coteau de la Léproserie	0,67 km
FR3800281	La Garenne	1,3 km
FR3800283	Coteau des Grands moulins	1,8 km
FR3800282	La Croix de l'Age de Boué	2,5 km
FR3800276	Pelouses des pièces de la Loeuf	3,4 km
FR3800277	Pelouses des pièces de la Bassetière	3,5 km
ZNIEFF de type I		
540004629	Etang de l'Hermitage	0,59 km
540004630	La roche	0,75 km
540014391	Grotte de Font Serin	0,84 km
540004631	Vallon de Chantegros	0,93 km
540004628	Coteau de la Barbotterie	1,2 km
540120088	Le Ribalon	1,5 km
540004626	Coteau des Grands Moulins	1,9 km
540004627	Coteau de l'Arrault	2,0 km
540120089	La Borlière	2,2 km
540004624	Buttes de la Bastière	2,3 km
540004620	Foret de Lussac	2,7 km
540004622	Bois des Chirons	2,9 km
540004623	Buttes de Laloef	3,4 km
540015633	Le logis	3,6 km
540004632	Coteaux de Bagneux	4,3 km

CODE	ZONES DE PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL	DISTANCE DU SITE D'IMPLANTATION
540003509	Coteau des Rosières	4,6 km
ZNIEFF de type II		
540007649	Forêt et pelouses de Lussac	0,51 km
540007650	Bois de l'Hospice, étang de Beaufour et environs	2,9 km
Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux		
pc15	Bois de l'Hospice, étang de Beaufour et environs	2,2 km
Espace Naturel Sensible		
MON05	Coteau des Rosières (comprends le zonage du Coteaux de Bagneux)	4,3 km

Seuls les Espaces naturels sensibles n'ont pas pu être figurés sur la carte par faute de données cartographiques (couche SIG) disponibles.

Le site de projet est relativement proche de nombreux zonages naturels d'inventaire et/ou de protection. Il est ainsi nécessaire de prendre en compte les espèces présentes sur ces sites en portant une attention particulière à leur écologie afin de pouvoir apprécier l'intérêt de la zone de projet pour celles-ci.

Zonages naturels



Légende

- Zone de projet
- Tampon de 200m autour de la zone de projet
- Tampon de 5km autour de la zone de projet
- Limites communales
- Limites départementales
- Réseau hydrographique

Zonages naturels

- Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)
- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)

VIENNE
INDRE

Projet de ZAE - La Grande Route - Lussac-les-Châteaux

Zonages naturels

N° CARTE - ZNIEFF	VIENNE Gardien
FORNAT - A4	ECHELLE - 1/70 000
COORDS - L99	DATE - 04/07/2010
© Les contributeurs de l'openStreetMap, IGN, BD TOPO, Hydrographie	

III. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Afin d'apprécier les sensibilités écologiques de la zone de projet, un diagnostic écologique a été réalisé sur le site d'implantation le vendredi 29 juin 2018.

Cet unique passage ne peut prétendre avoir permis de relever l'ensemble des espèces présentes ou fréquentant la zone d'étude. Son but a été de permettre d'apprécier de façon globale les habitats et habitats d'espèces présents afin de mettre en avant d'éventuelles sensibilités au regard de ces derniers.

III. 1. Habitats naturels

La cartographie des habitats naturels relevés sur le terrain est présentée en page 11.

Cette cartographie figure également les haies de la zone d'étude et leur typologie afin de pouvoir apprécier leur enjeu notamment vis-à-vis de certaines espèces faunistiques.

On notera la présence d'une masse d'eau temporaire au nord de la zone de projet. Cette masse d'eau qui est séparée de la zone de projet par la D 727B était en assec lors du passage terrain.



La majorité de la zone de projet est concernée par des parcelles de cultures de céréales (blé en 2018).

La petite parcelle enclavée au sein des haies au milieu de la zone de projet est une parcelle de prairie sèche améliorée (Ray grass semé en 2018).

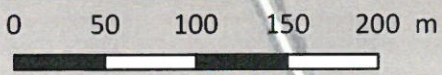
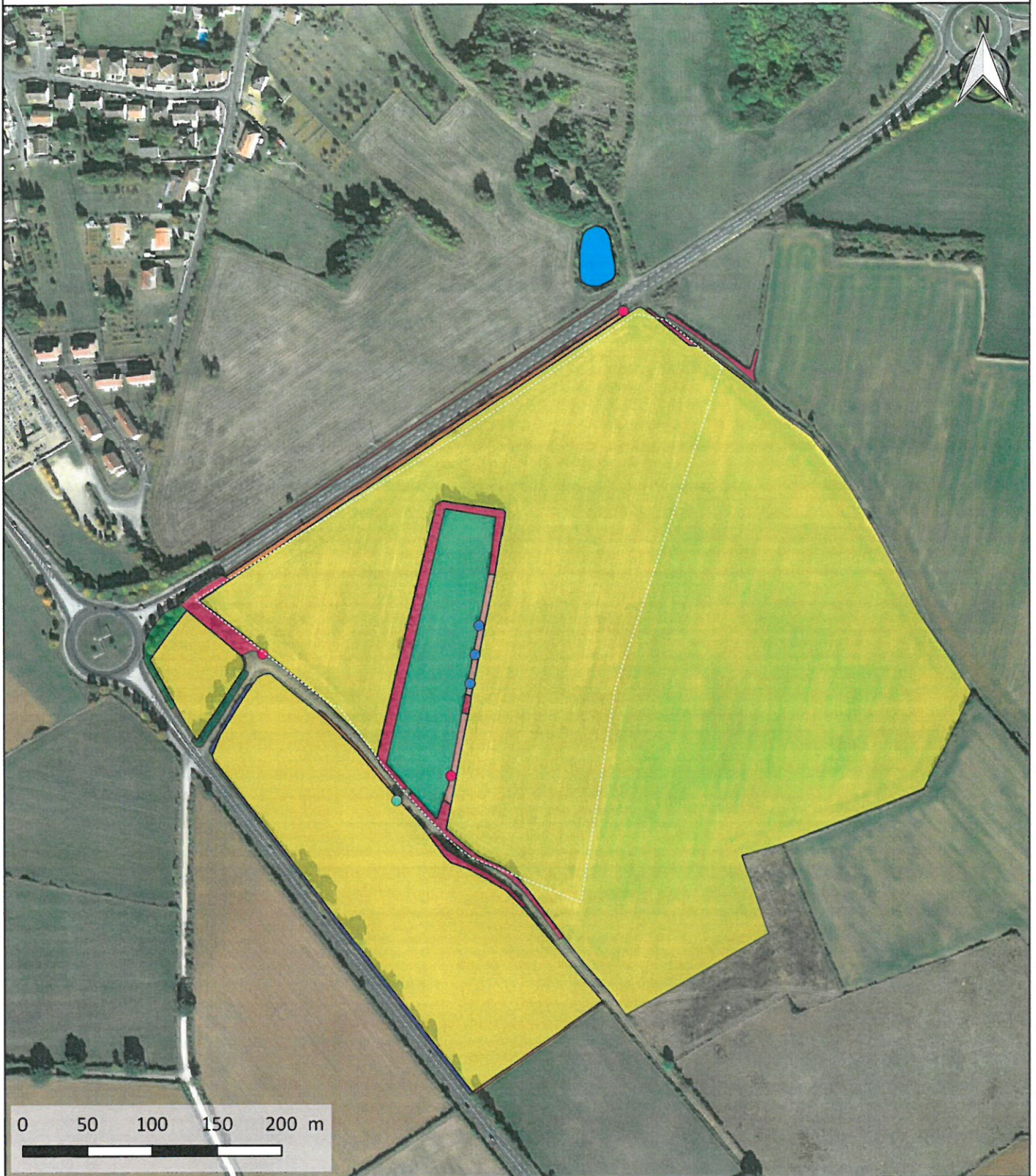


Des petites zones colonisées exclusivement par la ronce sont présentes notamment sur le pourtour de cette parcelle. Il s'agit de secteur où la lisière de haie arbustive ne s'est pas encore développée.

Les bords de la D 727 b présentent un habitat intermédiaire entre la friche graminéenne et la pelouse sèche. Cet habitat est notamment colonisé par l'Origan (*Origanum vulgare*).



Cartographie des habitats naturels



Légende

Zone de projet

Arbres isolés

- Alisier torminal
- Aubépine
- Noyer

Haies

- Haies arbustives basses de colonisation
- Haies arbustives hautes
- Haies mixtes d'arbres et d'arbustes
- Haies de hauts jets
- Alignements d'arbres

Habitats

- 22.5 - Masses d'eau temporaires
- 31.831 - Ronciers
- 81.1 - Prairies sèches améliorées
- 82.1 - Cultures
- 87.1 x 34.32 - Friches graminéennes calcicole (bords D 727B)



Projet de ZAE - La Grande Route - Lussac-les-Châteaux

Habitats naturels

N° CARTE - HABITAT

FORMAT - A4

ECHELLE - 1:4 000

COORDS - L93

DATE - 04/07/2010

© Les contributeurs d'OpenStreetMap, BD ORTHO® - IGN, TOPO® Hydrographie



III. 1. Faune

III. 1. a. Avifaune

Le passage terrain réalisé a permis de relever la présence sur le secteur de 29 espèces d'oiseaux. La liste des espèces observées a été complétée par les données bibliographiques répertoriées sur les communes ou la maille d'inventaire au sein de laquelle elle se situe (maille de 10km x 10 km). Ces données sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ainsi que du SIGORE et de la LPO Vienne.

Tableau 2: Liste des espèces d'oiseaux répertoriées sur le secteur élargie du projet

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies	A / R
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>		LRNnt ; LRRvu	Cultures	A / R
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A ? / R ?
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE	A
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE	T
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		LRNlc ; LRRen	SIGORE	/
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	/
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A / R
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO ; PN	LRNnt ; LRRvu	SIGORE	/
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRvu	LPO86 - SIGORE - INPN	A
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	PN	LRNnt ; LRRlc	SIGORE	/
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	LRNvu ; LRRen	LPO86 - SIGORE - INPN	A / P
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	PN	LRNen ; LRRen	SIGORE	A / P
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	Haies	A / R
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	Haies	A / R
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies	A / R
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO ; PN	LRNnt ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A ? / R ?
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO ; PN	LRNnt ; LRRvu	SIGORE	A

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A ? / R ?
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies / En chasse au-dessus des cultures	A
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>		LRNlc ; LRRvu	LPO86	A / R
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	/
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A / R
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	PN	LRNlc ; LRRna	LPO86	/
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	SIGORE	A
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A / P
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86	A
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - INPN	P ? / T
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO ; PN	LRNen ; LRRna	LLPO86	P ? / T
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRen	LPO86 - SIGORE - INPN	A
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	SIGORE	/
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>		LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A / P
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / R
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A / R
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		LRNvu ; LRRen	SIGORE	P ? / T
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	SIGORE	T
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE	A
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / P
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		LRNlc ; LRRdd	LPO86 - SIGORE	A / R
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	Haies / En chasse au-dessus des cultures	A / R
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A / T
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / R

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	Haies	A / R
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO ; PN	LRNen ; LRRvu	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	/
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>		LRNvu ; LRRvu	LPO86	/
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	/
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	INPN	/
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	PN	LRNvu ; LRRre	LPO86 - INPN	/
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	LPO86	T
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO ; PN	LRNnt	LPO86 - SIGORE	
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A / R / P
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		LRNna ; LRRna	SIGORE	A / P
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		LRNna ; LRRna	SIGORE	A / P
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R / P
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	/
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO ; PN	LRNcr	LPO86 - SIGORE	P ? / T
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	DO ; PN	LRNlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / T
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A / P / T
Héron garde-bœufs	<i>bubulcus ibis</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	SIGORE	A / P / T
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A / T
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A / T
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	En chasse au-dessus des cultures	A / T
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	A / T / P

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	Haies / Cultures	A / R
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	LRNnt ; LRRvu	LPO86 - SIGORE - INPN	A / T
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	/
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	En chasse au-dessus des cultures	A
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO ; PN	LRNvu ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / R
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies	A
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A
Mésange huppé	<i>Lophophanes cristatus</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE - INPN	/
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - INPN	A
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LRNlc ; LRRnt	Haies	A
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	PN	LRNen ; LRRen	LPO86 - SIGORE	A
Œdicnème criard	<i>Burhinus oediconemus</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R ?
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>		LRNlc ; LRRdd	LPO86	A / R
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>		LRNlc ; LRRdd	SIGORE	A / R
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	LPO86	/
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE	/
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE - INPN	/
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches (XH - 2017)	A
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies	A / R
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	PN	LRNvu ; LRRen	LPO86 - SIGORE	A / P
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO ; PN	LRNnt ; LRRnt	Haies	A / R

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / R
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies / Boisements proches	A / R
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	PN		LPO86 - SIGORE	A / P
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R ?
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	PN	LRNvu ; LRRen	SIGORE	A / P
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO ; PN	LRNlc ; LRRen	SIGORE - INPN	A / T
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO		SIGORE	A / P
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	LRNnt ; LRRcr	INPN	/
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86	/
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Boisements proches	A
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	SIGORE - INPN	/
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	Haies	A / R
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	/
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	PN	LRNlc ; LRRvu	SIGORE - INPN	/
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE	/
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	Prairies au sud de la Zone (hors zone de projet)	A / R
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>			LPO86 - SIGORE	A
Torcol fourmillier	<i>Jynx torquilla</i>	PN	LNRlc ; LRRvu	SIGORE	/
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		LRNvu ; LRRvu	Haies / Boisements proches	A / R
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LRNlc ; LRRlc	Haies	A / R
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	PN	LRNnt ; LRRnt	LPO86 - SIGORE	A / T
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	PN	LRNlc ; LRRlc	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		LRNnt ; LRRvu	LPO86 - SIGORE	A / P

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France / Région	Milieu d'observation ou source de la donnée	Intérêt de la zone d'étude
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	LRNvu ; LRRnt	LPO86 - SIGORE - INPN	A / R

Protection : PN = protection nationale ; DO = Espèce inscrite sur la liste de la Directive Oiseaux.

Statut France / Région - Liste rouge des oiseaux menacés de France (LRN) / Liste rouge des oiseaux menacés du Poitou-Charentes (LRR) : ne = espèce non évaluée ; na = « non applicable » ; re = espèces « éteintes au niveau régional » ; cr = espèces « en danger critique d'extinction » ; en = espèces « en danger » ; vu = espèces « vulnérable » ; nt = espèces « quasi menacées » ; lc = espèces de « préoccupation mineure » ; dd = « données insuffisantes ».

En vert : Espèces contactées sur le secteur lors du passage réalisé le 29 juin 2018. En bleu : espèce non observée lors du passage susceptible de fréquenter la zone d'étude en hiver. En orange : espèce non observée lors du passage susceptible de fréquenter la zone d'étude en migration. En jaune : espèce non observée susceptible de fréquenter la zone d'étude pour la reproduction. En marron : espèce susceptible de fréquenter la zone d'étude pour l'alimentation. En blanc : espèces répertoriées sur le secteur mais dont l'utilisation du site n'est que peu envisageable ou très occasionnelle au regard des habitats présents.

Intérêt de la zone d'étude : A = alimentation ; R = Reproduction ; T = Transit ; P = repos

Le secteur global dans lequel s'insère la zone de projet possède une grande diversité ornithologique ce qui explique la quantité de données bibliographiques. Cependant, parmi les espèces répertoriées, un nombre nettement plus restreint est susceptible d'utiliser la zone d'étude pour la reproduction. Il s'agit notamment de petits passereaux des haies et des cultures. Beaucoup de ces espèces sont protégées mais beaucoup sont relativement communes. Il est à noter cependant que l'état des populations de beaucoup d'entre elles s'est dégradé ces dernières décennies.

Plusieurs espèces de rapaces (Faucons, Buses, voire Busards) sont susceptibles des chasser sur la zone d'étude. Le potentiel de nidification de la zone est toutefois assez faible. Peu d'arbres présentent les caractéristiques favorables et les cultures concernées par le projet apparaissent trop proches des zones urbanisées pour les busards.

Le principal enjeu pour l'avifaune du secteur est le réseau de haies qui montre une diversité de typologie favorable pour plusieurs espèces de passereaux dont notamment la Pie-Grièche écorcheur. Deux individus de l'espèce ont été observés brièvement sur la zone, visiblement en recherche alimentaire. Un mâle a été observé sur les parcelles de prairies à environ 150 m au sud de la zone de projet. Ce dernier était posé, de toute évidence à l'affût d'éventuelles proies dans la prairie.

La présence de cette espèce de haies épineuses appui l'intérêt de la préservation du bocage présent sur la zone.



Pie-grièche écorcheur mâle à l'affût d'éventuelles proies, observé à environ 150m au sud-est de la zone de projet.

III. 1. a. Amphibiens

Aucune pièce d'eau n'est présente sur la zone de projet et aucune espèce d'amphibien n'a été observée sur celle-ci. La masse d'eau la plus proche est une masse d'eau temporaire qui était en assec. Celle-ci est séparée de la zone de projet par la D 727 b. Comme précédemment, les données bibliographiques sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ainsi que du SIGORE et de la LPO Vienne.

Tableau 3 : Données bibliographiques des amphibiens répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut Région	Sources
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	DH4 ; PN	NT	INPN
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE ; LPO86
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE ; LPO86
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH4 ; PN	LC	INPN ; SIGORE ; LPO86
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl.esculentus</i>	PN	DD	INPN ; SIGORE ; LPO86
Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	DH4 ; PN	EN	INPN ; SIGORE
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	PN	NA	SIGORE
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	NT	INPN ; SIGORE
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	DH2 / DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE
Triton de Blasius	<i>Triturus cristatus x T. marmoratus</i>	PN	/	INPN ; SIGORE
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE ; LPO86

Statut de protection : PN = protection nationale ; DH2 / DH4 = espèce inscrite en annexe II et/ou IV de la directive Habitats-Faune-Flore

Statut Région - Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (2016) : NA = « non applicable » ; EN = espèces « en danger » ; NT = espèces « quasi menacées » ; LC = espèces de « préoccupation mineure » ; DD = « données insuffisantes ».

Les données bibliographiques sur la commune sont nombreuses. Cette grande quantité de données s'explique par la diversité des habitats présents sur Lussac-les-Châteaux. La zone d'étude présente quant à elle peu d'intérêt pour les amphibiens. La masse d'eau la plus proche est située de l'autre côté de la D 727 b. Cette route constitue une barrière écologique assez forte car elle est située en déblai par rapport aux terrains naturels situés de part et d'autre. La zone de projet ne présente pas d'intérêt particulier pour les amphibiens en dehors d'un éventuel potentiel pour le transit. Son potentiel pour l'hibernation des espèces apparaît très faible au regard des habitats présents à proximité de la pièce d'eau. Le réseau de haies est ici le seul éventuel enjeu (corridor écologique).

III. 1. a. Reptiles

En dépit de recherche attentive, aucun reptile n'a été observé lors du passage réalisé. Comme précédemment, les données bibliographiques sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ainsi que du SIGORE et de la LPO Vienne.

Tableau 4 : Données bibliographiques des reptiles répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut Région	Sources
Couleuvre à collier helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	DH4 ; PN	NT	SIGORE

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut Région	Sources
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 ; PN	LC	INPN ; SIGORE
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	VU	INPN ; SIGORE
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH4 ; PN	LC	INPN ; SIGORE
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	DH4 ; PN	LC	INPN ; SIGORE
Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta</i>	/	NA (invasive)	INPN ; SIGORE
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	VU	INPN ; SIGORE

Protection : PN = protection nationale ; DH4 = espèce inscrite en annexe IV de la directive Habitats-Faune-Flore

Statut Région- Liste rouge des Amphibiens et Reptiles du Poitou-Charentes (2016) : NA = « non applicable » ; VU = espèces « vulnérable » ; NT = espèces « quasi menacées » ; LC = espèces de « préoccupation mineure »

Concernant les reptiles, la zone d'étude représente un territoire de chasse diffus. Le petit muret en pierres sèches présent le long du chemin situé au nord-est est susceptible d'être utilisé par les reptiles pour réguler leur température par héliothermie et thigmothermie. Les lisières de haies sont également susceptibles d'être utilisées pour l'héliothermie. Par ailleurs, les haies constituent des corridors potentiels non négligeables pour les espèces. Excepté le réseau de haies, le contexte très agricole de la zone n'est pas très favorable pour les reptiles.

III. 1. a. Mammifères

Aucun mammifère n'a été observé lors du passage terrain effectué. Comme précédemment, les données bibliographiques sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ainsi que du SIGORE et de la LPO Vienne.

III. 1. a. i. Hors chiroptères

Tableau 5 : Données bibliographiques des mammifères terrestres répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	/	LC	SIGORE
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	/	LC	SIGORE
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	PN	NT	SIGORE
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	/	LC	SIGORE
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	/	LC	SIGORE
Cerf élaphe	<i>Cervus elaphus</i>	/	LC	INPN ; SIGORE
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	/	LC	INPN ; SIGORE
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	/	LC	SIGORE
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	INPN ; SIGORE ; LPO86
Fouine	<i>Martes foina</i>	/	LC	SIGORE ; LPO86
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	SIGORE ; LPO86
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	/	NT	INPN ; SIGORE
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	/	LC	SIGORE
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	/	LC	SIGORE ; LPO86
Loir gris	<i>Glis glis</i>	/	LC	SIGORE
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	DH2 / DH4 ; PN	LC	SIGORE
Marte des pins	<i>Martes martes</i>	/	LC	SIGORE ; LPO86

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	/	LC	SIGORE
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	/	LC	SIGORE
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	/	LC	SIGORE
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	/	NT	INPN ; SIGORE
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	/	NA	SIGORE ; LPO86
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	/	LC	SIGORE
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	/	NA	SIGORE
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	/	LC	SIGORE
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	/	LC	INPN ; SIGORE ; LPO86
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	/	LC	SIGORE
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	/	LC	SIGORE

Protection : PN = protection nationale ; DH2 / DH4 = espèce inscrite en annexe II et / ou IV de la directive Habitats-Faune-Flore
Statut France - Liste rouge des Mammifères de France métropolitaine (2017) : NA = « non applicable » ; NT = espèces « quasi menacées » ; LC = espèces de « préoccupation mineure »

La zone d'étude constitue une zone de transit et un habitat potentiel pour plusieurs espèces de mammifères terrestres communes. Parmi les espèces protégées répertoriées sur la zone, seuls le Hérisson d'Europe et l'Écureuil roux sont susceptibles d'utiliser le secteur. Le potentiel de la zone d'étude pour l'écureuil roux est cependant relativement faible. Le hérisson peut quant à lui transiter le long des chemins et des haies. Certaines haies sont également susceptibles de l'accueillir pour la reproduction et l'hivernage (les haies denses notamment).

III. 1. a. ii. Chiroptères

Tableau 6 : Données bibliographiques des chiroptères répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH2/DH4 ; PN	LC	SIGORE
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	DH2 / DH4 ; PN	LC	SIGORE
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH2 / DH4 ; PN	LC	SIGORE
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	DH2/DH4 ; PN	VU	INPN ; SIGORE
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	DH4, PN	LC	SIGORE
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	DH2/DH4 ; PN	LC	SIGORE
Murin de Bechstein	<i>Myotis Bechsteinii</i>	DH2/DH4 ; PN	NT	SIGORE
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH4 ; PN	LC	SIGORE
Murin de Natterer	<i>Myotis natterii</i>	DH4 ; PN	LC	SIGORE
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	DH4, PN	VU	SIGORE
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH4, PN	NT	SIGORE
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DH4 ; PN	LC	SIGORE
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	DH4 ; PN	LC	SIGORE
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH2 / DH4 ; PN	LC	SIGORE
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE

Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH4 ; PN	NT	INPN ; SIGORE

Protection : PN = protection nationale ; DH2 / DH4 = espèce inscrite en annexe II et / ou IV de la directive Habitats-Faune-Flore
Statut France - Liste rouge des Mammifères de France métropolitaine (2017) : VU = espèces « vulnérable » ; NT = espèces « quasi menacées » ; LC = espèces de « préoccupation mineure »

Les haies de la zone d'étude ne montrent pas de potentiel particulier pour le gîte des chiroptères. Les arbres présents au sein de la majorité des haies ne sont pas susceptibles de posséder des cavités favorables pour les chiroptères. Le potentiel habitat de gîte sur la zone est globalement très faible. La zone d'étude possède cependant un potentiel pour le transit et pour l'alimentation. Le réseau de haie est susceptible d'être utilisé par les espèces pour se déplacer sur un secteur étendu. Par ailleurs, en fonction notamment de l'assolement cultural, une activité de chasse sur la zone n'est pas à exclure.

III. 1. b. Insectes

Plusieurs espèces d'insectes ont été relevées lors du passage réalisé. Il s'agit d'espèces relativement communes. Comme précédemment, la majorité des données bibliographiques sont issues de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) ainsi que du SIGORE et de la LPO Vienne.

Tableau 7 : Données bibliographiques des insectes répertoriés sur la commune de Lussac-les-Châteaux

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
Lépidoptères rhopalocères	Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	LC	SIGORE
	Argus bleu-nacré	<i>Polyommatus coridon</i>	-	LC	SIGORE
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	LC	SIGORE
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	-	LC	SIGORE
	Azuré de la faucille	<i>Cupido alcetas</i>	-	LC	SIGORE
	Azuré des Coronilles	<i>Plebejus argyrognomon</i>	-	LC	SIGORE
	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	LC	SIGORE
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	DH4 ; PN	LC	INPN
	Bel-Argus	<i>Lysandra bellargus</i>	-	LC	SIGORE
	Belle-Dame	<i>Vanessa cardui</i>	-	LC	SIGORE
	Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	LC	SIGORE
	Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	-	LC	SIGORE
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	LC	SIGORE
	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>	-	LC	SIGORE
	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	LC	SIGORE
	Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	DH2 / DH4 ; PN	LC	INPN
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	LC	SIGORE
	Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	DH2 ; PN	LC	INPN
	Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	LC	SIGORE
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	LC	SIGORE

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
	Fluoré	<i>Colias alfacariensis</i>	-	LC	SIGORE
	Gazé	<i>Aporia crataegi</i>	-	LC	SIGORE
	Grand Nacré	<i>Argynnis aglaja</i>	-	LC	SIGORE
	Grande tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	LC	SIGORE
	Hespérie de l'alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	LC	SIGORE
	Hespérie de l'ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	-	LC	SIGORE
	Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	LC	SIGORE
	Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	-	LC	SIGORE
	Hespérie du dactyle	<i>Thymelicus lineolus</i>	-	LC	SIGORE
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	LC	SIGORE
	Mégère/Satyre	<i>Lasiommata megera</i>	-	LC	SIGORE
	Mélitée des centaurées	<i>Melitaea phoebe</i>	-	LC	SIGORE
	Mélitée des mélampyres	<i>Melitaea athalia</i>	-	LC	SIGORE
	Mélitée des scabieuses	<i>Melitaea parthenoides</i>	-	LC	SIGORE
	Mélitée du plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	LC	SIGORE
	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>	-	LC	SIGORE
	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	-	LC	SIGORE
	Morio	<i>Nymphalis antiopa</i>	-	LC	SIGORE
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	LC	SIGORE
	Nacré de la ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	LC	SIGORE
	Paon du jour	<i>Inachis io</i>	-	LC	SIGORE
	Petit mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	LC	SIGORE
	Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	LC	SIGORE
	Petit sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	LC	SIGORE
	Petite violette	<i>Boloria dia</i>	-	LC	SIGORE
	Piérade de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	-	LC	SIGORE
	Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	LC	SIGORE
	Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	LC	SIGORE
	Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	LC	SIGORE
	Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	LC	SIGORE
	Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	LC	SIGORE
	Robert-le-diable	<i>Polygonia c-album</i>	-	LC	SIGORE
	Silène	<i>Brintesia circe</i>	-	LC	SIGORE
	Souci	<i>Colias crocea</i>	-	LC	SIGORE
	Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	LC	SIGORE
	Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	LC	SIGORE
	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	LC	SIGORE

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
	Thécla de la ronce	<i>Callophrys rubi</i>	-	LC	SIGORE
	Thécla de l'orme	<i>Satyrrium w-album</i>	-	LC	SIGORE
	Thécla de l'yeuse	<i>Satyrrium ilicis</i>	-	LC	SIGORE
	Thécla du chêne	<i>Quercusia quercus</i>	-	LC	SIGORE
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	LC	SIGORE
	Tristan	<i>Aphantopus hyperantus</i>	-	LC	SIGORE
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	LC	SIGORE
Odonates	Aeschne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	LC	SIGORE
	Aeschne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	LC	SIGORE
	Aeschne paisible	<i>Boyeria irene</i>	-	LC	SIGORE
	Aeschne printanière	<i>Brachytron pratense</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	DH2 ; PN	LC	INPN
	Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>	-	LC	SIGORE
	Agrion porte coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	LC	SIGORE
	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	LC	SIGORE
	Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	LC	SIGORE
	Caloptéryx vierge	<i>Calopteryx virgo</i>	-	LC	SIGORE
	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>	-	LC	SIGORE
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	DH2/DH4 ; PN	LC	INPN - SIGORE
	Cordulie bronzée	<i>Cordulia aenea</i>	-	LC	SIGORE
	Cordulie métallique	<i>Somatochlora metallica</i>	-	LC	SIGORE
	Gomphe à pincés	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	LC	SIGORE
	Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	LC	SIGORE
	Gomphus à crochets	<i>Onychogomphus uncatatus</i>	-	LC	SIGORE
	Gomphus gentil	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	LC	SIGORE
	Gomphus semblable	<i>Gomphus simillimus</i>	-	LC	SIGORE
	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	-	LC	SIGORE
Leste dryade	<i>Lestes dryas</i>	-	EN	SIGORE	

Groupe	Nom commun	Nom scientifique	Protection	Statut France	Milieu d'observation ou source de la donnée
	Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	-	NT	SIGORE
	Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	LC	SIGORE
	Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	-	LC	SIGORE
	Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	LC	SIGORE
	Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	DH2/DH4 ; PN	NT	INPN
	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	LC	SIGORE
	Libellule écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	LC	SIGORE
	Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	LC	SIGORE
	Libellule quadrimaculée	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	LC	SIGORE
	Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	LC	SIGORE
	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	-	LC	SIGORE
	Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	LC	SIGORE
	Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	LC	SIGORE
	Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	LC	SIGORE
	Sympetrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	LC	SIGORE
	Sympetrum noir	<i>Sympetrum danae</i>	-	VU	SIGORE
	Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	LC	SIGORE
Coléoptères	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	DH2 / DH4 ; PN	-	Donnée personnelle X. Heckly
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	INPN

Protection : PN = protection nationale ; DH2 / DH4 = espèce inscrite en annexe II et / ou IV de la directive Habitats-Faune-Flore
Statut France – Liste rouge des Papillons de jour de France métropolitaine (2012) / Liste rouge des Libellules de France métropolitaine (2016) : EN = espèces « en Danger » ; VU = espèces « vulnérable » ; NT = espèces « quasi menacées » ; LC = espèces de « préoccupation mineure »

En vert : espèces contactées sur la zone de projet et ses abords lors de la prospection réalisée.

Le nombre d'espèces observées lors de la prospection réalisée est très faible au regard de l'ensemble des espèces connues sur la commune. L'unique prospection réalisée ne peut cependant prétendre avoir permis l'observation de l'ensemble des espèces qui fréquentent la zone. Par ailleurs, les habitats présents sur la zone d'étude ne sont pas favorables à l'ensemble des espèces de la bibliographie.

III. 1. b. i. Concernant les papillons protégés

La zone d'étude ne présente pas les habitats favorables pour le Cuivré des marais (marais, prairies humides, bord de rivières, etc.). L'habitat du Damier de la Succise n'est pas non plus particulièrement représenté même si quelques scabieuses (Knautie des champs notamment) sont présentes ponctuellement.

Concernant l'Azuré du Serpolet, les bords de la D 727 b montrent une bonne densité en Origan, plante hôte de l'espèce. Il est donc possible que l'espèce fréquente la zone, notamment en dispersion si des colonies sont suffisamment proches. Bien qu'une attention particulière ait été portée sur ce bord de route (ce dernier a été prospecté de long en large), aucun individu de Damier de la Succise n'a été observé. Une vigilance est à porter sur cette espèce. Son habitat est localisé quasi exclusivement sur les bords de la route.



Ci-contre, bord de la D 727 b colonisé par l'Origan (*Origanum vulgare*)

III. 1. b. ii. Concernant les odonates

Aucune masse d'eau n'est présente sur la zone d'étude. De plus, aucun court d'eau n'est localisé à proximité. L'unique habitat susceptible d'accueillir des Odonates sur le secteur est la pièce d'eau temporaire présente de l'autre côté de la D 727 b, en dehors de la zone de projet. Cette dernière constitue ainsi qu'une zone potentielle d'alimentation et de transit pour les espèces. Aucune des espèces protégées mentionnées dans la bibliographie n'est susceptible d'utiliser la zone d'étude.

III. 1. b. iii. Concernant les insectes saproxyliques

Aucun arbre susceptible de constituer un habitat pour le Lucane cerf-volant ou pour le Grand capricorne n'a été relevé sur la zone d'étude. De tels arbres (vieux chênes) sont bien présents sur un secteur élargi, notamment à quelques centaines de mètres plus au sud et au sud-est de la zone d'étude.

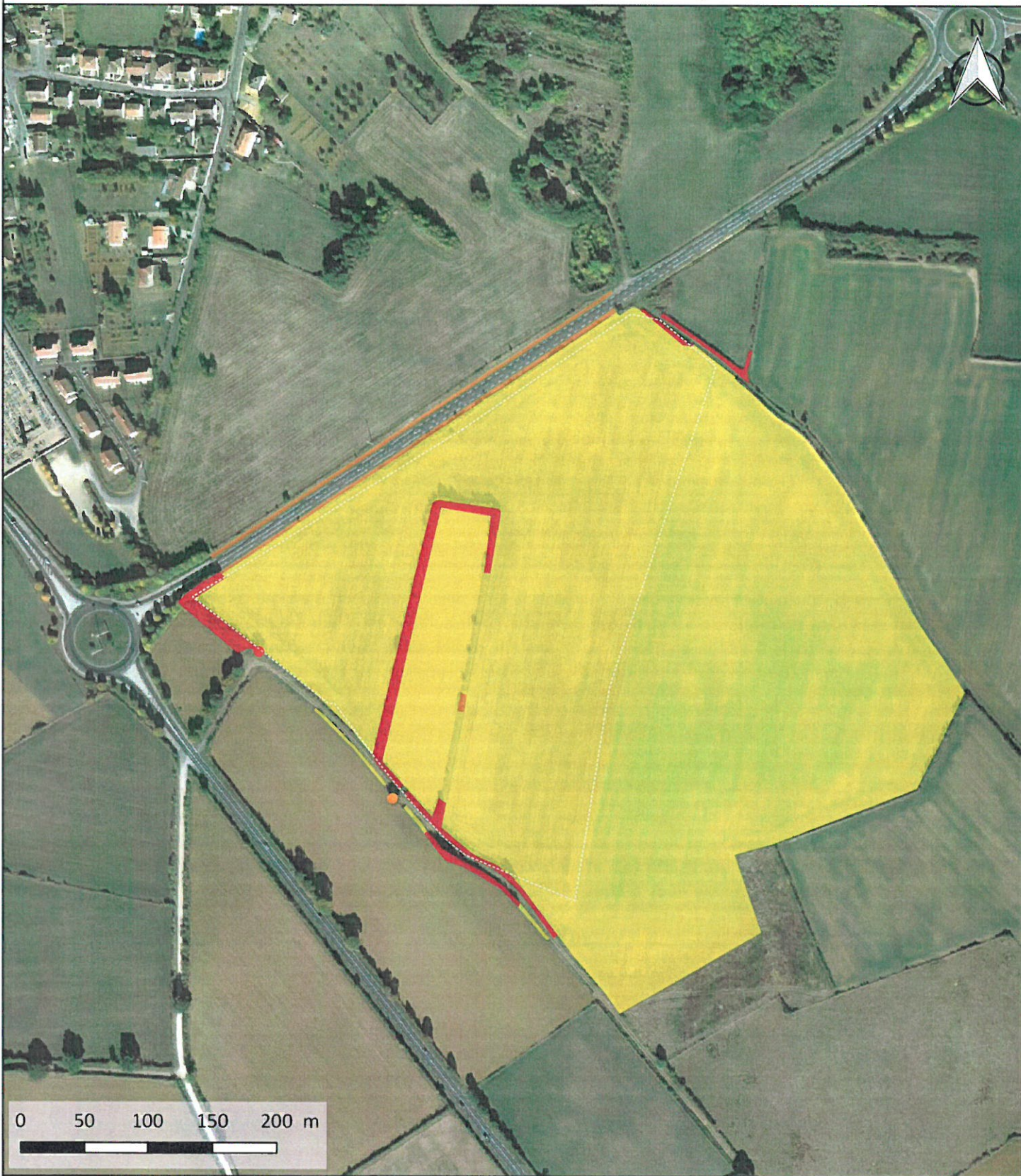
IV. BILAN DES ENJEUX ET SENSIBILITES POTENTIELLES

Dans la limite de l'unique prospection réalisée, l'enjeu principal du site est la présence de haies susceptibles de constituer des habitats pour plusieurs groupes d'espèces (oiseaux, mammifères, reptiles). De plus, celles-ci constituent des corridors écologiques de toute évidence important dans un espace global très ouvert.

Même si aucun Azuré du Serpolet n'a été observé le long de la D 727 b, l'habitat floristique de l'espèce est présent. Cette espèce étant répertoriée sur la commune, il apparaît nécessaire de confirmer ou d'infirmer l'utilisation de la zone par l'espèce.

La cartographie des premiers enjeux relevés est présentée en page suivante.

Cartographie des premiers enjeux identifiés



Légende

Zone de projet

Premiers enjeux relevés

- Faible
- Modéré
- Fort



Projet de ZAE - La Grande Route - Lussac-les-Châteaux

Premiers enjeux relevés

N° CARTE - PREMIERS ENJEUX	
FORMAT - A4	ECHELLE - 1/4 000
COORDS - L93	DATE - 14/06/2016
© Tous droits réservés. 310 par/06/06/14/15. ED. ORTHO - IGH, ICA & environnement	





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage